



# Appel à la grève et aux manifestations le jeudi 16 janvier 2020 contre la réforme des retraites

## LA RETRAITE PAR POINTS NON MERCI

Aujourd'hui, notre système de retraite assure un niveau de vie supérieur à celui des retraités des autres pays D'Europe.

**Si la réforme est votée**, nous serons plus nombreux à nous partager la même somme (14% du produit intérieure brut).

Les retraités de demain auront des conditions de retraite moins bonne.

Aujourd'hui il est possible de connaître le montant de sa retraite.

**Si la réforme est votée**, impossible de connaître le montant de sa retraite et impossible de garantir qu'il ne va pas baisser.

Aujourd'hui les carrières à trous (maladie, maternité, parentalité etc...) sont protégées par la règle des 25 meilleures années.

**Si la réforme est votée**, avec le système des points toute année perdue aura un impact sur la retraite.

Aujourd'hui, l'âge de la retraite a été repoussé de 60 à 62 ans.

**Si la réforme est votée**, il faudra partir au minimum à 64 ans.

### Une retraite solidaire c'est possible.

- .A 60 ans
- .En comptabilisant les années d'études et l'activité des proches aidants
- .En prenant compte la pénibilité
- .En indexant les pensions sur les salaires
- .En augmentant les salaires, notamment des femmes
- .En augmentant les cotisations
- .En taxant les dividendes

### Lieux de rassemblement

Moulins : 18h place de la liberté  
(Retraite aux flambeaux)

Nevers : 14h30 carrefour de la  
croix joyeuse

Chalon : 14h maison des  
syndicats

Montceau : 14h30 Mairie